



Responsabilite vendeur sur panne automobile

Par **geoandjo**, le **09/01/2018** à **15:43**

bonjour,
un soucis avec une auto
achetee a un particulier,
le moteur semble **cassé apres rupture de la courroie** de distribution,
l'auto est une occasion de 1999

NB:l'achat date du 10/2016,
la panne est arrivée le 01/2017
soit **apres 13 mois 1/2 d'usage de la voiture**

si la courroie de distribution est en cause
et s'agissant d'une piece d'usure,
question le vendeur de l'auto est il encore responsable, et de quoi?

merci de vos conseilles

Par **morobar**, le **09/01/2018** à **16:52**

Bjr,
Je soupçonne une erreur sur les dates compte du délai indiqué de survenance de la panne.
La courroie de distribution se change régulièrement.
Sauf si le vendeur a attesté d'un changement récent, vous n'aurez aucun recours à son

endroit.

C'est un défaut d'entretien dont vous assumerez seul la responsabilité.

Pour un véhicule Diesel, la panne est réhibitoire.

Pour un véhicule à essence, il doit être possible de rectifier la culasse et changer l'ensemble distribution pompe à eau joint.